



# COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES (C.S.O.E.)

Réunion du 16 décembre 2021 à 18h30

Procès-verbal n°02

---

**Président** : Alex VIGNEAUX

**Présents** : Guy VAVASSORI – Jacques WARIN

**Excusés** : Olivier BIERER – Michel DELFINO

---

Suite à l'Assemblée Générale des clubs du District qui s'est déroulée le vendredi 10 décembre 2021 dans la salle des fêtes de SAINT JEAN LE COMTAL, la Commission s'est réunie ce jour au siège du District à AUCH.

La Commission a constaté le bon déroulement de l'ensemble des scrutins de l'Assemblée Générale et atteste n'avoir relevé aucune irrégularité lors des votes en présentiel en format dématérialisé à l'aide de boîtiers électroniques mis à disposition de chaque membre présent.

Les résultats des scrutins communiqués par le prestataire spécialisé, la Société ALTERN'ACTIVE SYSTEMS, après la clôture des votes le vendredi 10 décembre 2021 à 20h30, sont détaillés ci-après :

## **Quorum**

40 clubs présents : 95.23%

116 voix présentes : 98.30%

## **Approbation du procès-verbal de l'A.G. ordinaire du 3 juillet 2021**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 111 voix (100%)

Contre : 0 voix (0%)

## **Approbation des comptes de l'exercice 2020-2021**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 111 voix (100%)

Contre : 0 voix (0%)

### **Affectation du résultat 2019-2020**

37 clubs votants

110 voix exprimées

Pour : 110 voix (100%)

Contre : 0 voix (0%)

### **Approbation des modifications des Règlements Généraux**

37 clubs votants

110 voix exprimées

Pour : 109 voix (99.09%)

Contre : 1 voix (0.91%)

### **Approbation modification des Statuts**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 111 voix (100%)

Contre : 0 voix (0%)

### **Election des membres de la délégation du District à l'A.G. de la Ligue de Football d'Occitanie**

6 candidatures ont été enregistrées par la Commission, pour 5 postes de titulaires à pourvoir.

- La délégation de 5 membres doit être composée au minimum de 2 dirigeants de clubs n'appartenant au Comité Directeur du District.
- Les 2 dirigeants de clubs minimums, n'appartenant pas au Comité Directeur du District, doivent appartenir à un club de District tel que défini par l'article 12.5.6 des statuts.

### **Candidature de M. Georges BERNARDEAU (RBA F.C.)**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 95 voix (85.59%)

Contre : 16 voix (14.41%)

### **Candidature de M. Franck BRANA (District)**

37 clubs votants

109 voix exprimées

Pour : 108 voix (99.08%)

Contre : 1 voix (0.92%)

### **Candidature de M. Guy-Olivier CARBONNIER (FORZA LSJ)**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 61 voix (54.95%)

Contre : 50 voix (45.05%)

### **Candidature de M. Guillaume PÉRONI (COLOGNE F.C.)**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 80 voix (72.07%)

Contre : 31 (27.93%)

**Candidature de M. Claude RÉQUÉNA (District)**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 109 voix (98.20%)

Contre : 2 voix (1.80%)

**Candidature de Mme Brigitte THORE (District)**

38 clubs votants

111 voix exprimées

Pour : 105 voix (94.59%)

Contre : 6 voix (5.41%)

**A l'issue de ces votes individuels, la Commission a validé la composition de la Délégation du District comme suit :**

• **Titulaires (par ordre alphabétique)**

BERNARDEAU Georges (club de District)

BRANA Franck (Comité Directeur)

PÉRONI Guillaume (club de District)

RÉQUÉNA Claude (Comité Directeur)

THORE Brigitte (Comité Directeur)

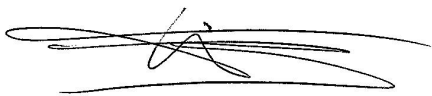
• **Suppléant**

CARBONNIER Guy-Olivier (club de District)

La séance est levée à 19h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

**Le Secrétaire**  
Guy VAVASSORI



**Le Président**  
Alex VIGNEAUX

